

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

*Portant réglementation temporaire d'extinction de l'éclairage public
Sur toute la commune 07400 ALBA LA ROMAINE*

Le Maire d'ALBA LA ROMAINE,
VU le Code de la Route,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDÉRANT qu'une réglementation particulière de l'éclairage public est
nécessaire en raison des décorations de Noël installées sur certains poteaux de la
commune.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison des décorations de Noël installées sur certains poteaux de
la commune, l'éclairage public est éteint sur les poteaux porteurs de ces décorations
de ce jour jusqu'au 15 janvier 2023.

ARTICLE 2 : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le
concerne.

- Monsieur le Maire d'ALBA LA ROMAINE,

Fait à ALBA LA ROMAINE

le 12 décembre 2022

Le Maire,

Pierre LAULAGNET

